

faire aimer d'eux ; pour cela être gracieux et affable, supporter, je ne dis pas seulement avec patience, mais volontiers, les faiblesses spirituelles et corporelles de vos frères.

Si beaucoup de vertus sont nécessaires à la vie sociale, il est certain que la plus importante de toutes est la charité, comme Notre-Seigneur nous l'a commandée et recommandée, comme il la pratiquée, selon le témoignage de ses Apôtres. Saint Pierre, le chef de tous, nous dit : *Avant tout, entretenez en vous continuellement une charité mutuelle* (1). *Efforcez-vous par-dessus toutes choses, dit saint Paul, de posséder la charité qui est le lien de toute perfection* (2). Saint Pierre dit *avant tout* ; saint Paul *par-dessus toutes choses* ; parce que c'est le lien de la perfection ; voilà le grand point ; parce que la charité lie toutes les vertus en l'homme pour le rendre parfait. Dans un navire, dit saint Chrysostôme, il y a un grand nombre de pièces, dans une muraille il y a plusieurs pierres, dans le corps humain il y a divers membres ; mais s'il n'y avait pas des nerfs, des muscles et des tendons pour unir les membres du corps, s'il n'y avait pas de mortier pour lier les pierres de la muraille, si les pièces du navire n'étaient pas attachées avec des clous et scellées avec du goudron, bientôt le corps serait disloqué, la muraille tomberait en ruine, et le navire n'offrirait que des débris. La charité est de même le lien qui unit les vertus ; elle est pour elles ce que notre âme est à notre corps. C'est notre âme qui unit nos membres, qui embellit, fortifie et perfectionne notre corps ; elle lui donne la vie, le mouvement et la beauté ; si elle s'éloigne, le

(1) Ante omnia mutuam in vobismetipsis charitatem continuam habentes.  
1. Pet. 4. 8.

(2) Super omnia charitatem habete, quod est vinculum perfectionis.  
Coloss. 3. 14.

corps meurt, les membres sont bientôt dissouts. Ce sont les mêmes avantages que la charité procure aux vertus quand elle est dans l'âme, et les mêmes malheurs quand elle n'y fait pas sa demeure. La charité, dit saint Thomas, est par son essence un lien qui unit celui qui aime à celui qui est aimé.

La charité est un lien de perfection, dit l'Apôtre, parce que, dit saint Thomas, elle unit l'homme à Dieu, qui est sa fin, et cette union le rend nécessairement parfait, puisque la perfection d'une chose consiste dans son union avec sa fin première. La perfection de l'homme, dit le cardinal Cajetan, consiste dans la charité qui l'unit à Dieu et à son prochain. La charité est un lien de pourpre, une chaîne d'or qui lie et serre les fidèles entre eux étroitement, saintement, parfaitement. Il y a sans doute les liens de la naissance, la sympathie d'humeur, d'âge, la similitude des emplois, de la demeure, de la nourriture ; mais ces liens ne sont pas indissolubles : il est tant de parens, d'alliés, de personnes qui demeurent ensemble, qui ont les mêmes emplois, qui ne s'aiment pas, il en est même qui se haïssent. D'ailleurs quand elles s'aimeraient, cette affection serait une affection naturelle, ou raisonnable, et souvent même elle n'entraîne que des désordres ; mais l'amour de la charité est toujours pur, saint et parfait ; c'est pour cela que la charité est le lien de la perfection. C'est le Saint-Esprit, lien d'amour, qui unit le Père et le Fils ; ce lien est le plus parfait. Eh bien ! nous ne pouvons être unis que par le même Saint-Esprit qui unit le Père et le Fils, dont nous sommes les images, par la charité qu'il répand dans nos cœurs, comme le dit saint Paul (1). Il faut donc que la charité lie et unisse tous ceux qui vivent dans une communauté, qu'elle soit

(1) Rom. 5. 5.

l'ame qui les anime, et le premier mobile de tous leurs mouvemens.

Saint Jean, le disciple bien-aimé de Notre-Seigneur, disait : *Mes très-chers Frères, aimons-nous les uns les autres* (1). Il avait toujours dans la bouche les mêmes paroles dans toutes ses exhortations : *Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres* (2). On lui demanda un jour pourquoi il répétait toujours les mêmes paroles, il répondit par cette célèbre sentence qui pénétrait si vivement saint Jérôme (3) : *C'est le précepte du Seigneur, seul il suffit* (4). *Celui qui aime son prochain, a accompli la loi* (5).

Saint Dorothee raconte qu'étant au monastère de l'abbé Séridon, on lui donna pour quelque temps le soin de l'abbé Jean; tous les soirs, après lui avoir rendu ses petits services, il prenait congé de lui, se mettait à genoux et lui demandait sa bénédiction. Le saint vieillard la lui donnait, lui disait quelque chose pour son instruction, et avait coutume de lui dire avant tout : Qu'il plaise à Dieu, mon fils, de conserver entre nous la charité (6). Saint François disait presque à tout propos, *par charité, par charité*, pour montrer l'affection ardente qu'il avait pour cette vertu et pour en imprimer l'amour et l'estime à tous ses Religieux (7).

L'abbé saint Evroux, étant au lit de la mort, ses Religieux bien affligés de le perdre, lui dirent : Hélas ! mon Père, où nous laissez-vous ? Que deviendrons-nous après

(1) Carissimi, diligamus nos invicem. 1. Joan. 4. 7.

(2) Filioli, diligite alterutrum.

(3) Comm. in Epist. ad Gal.

(4) Quia præceptum Domini est, et si solum fiat sufficit.

(5) Qui diligit proximum, legem implevit. Rom. 13. 8.

(6) Instit. 4.

(7) En l'Histoire générale des Minimes, liv. 1, § 4.

voire mort ? Il leur fit alors cette réponse remarquable : Ayez soin seulement, mes Frères, de vous aimer les uns les autres, que la charité fraternelle vous tienne unis ensemble, et ne craignez pas, rien ne pourra vous nuire (1).

Le Dieu de paix, dit saint Grégoire de Nazianze qui, d'ennemis que nous étions, nous a faits ses amis et ses enfans par la Croix, qui a approché ceux qui étaient près, c'est-à-dire, les Juifs, et les a unis à ceux qui étaient éloignés, c'est-à-dire, les Gentils ; ce Dieu de la paix, nous a donné un commandement nouveau de nous aimer comme il nous aime ; c'est le Père de la charité, et la charité même, car il prend plaisir à porter ces noms pour inculquer en nous la loi de la charité mutuelle (2). Voyons quelles sont les raisons que nous avons de nous aimer.

1° Nous sommes hommes, nous participons tous à la même nature ; et cette nature nous porte à nous aimer ; car nous sommes semblables. Nous nous aimons nous-mêmes, notre première affection doit donc se porter sur ce qui nous ressemble le plus. Les animaux mêmes, dépourvus de raison, s'attachent à l'homme, et lui montrent leur affection jusqu'au péril de la vie ; cela ne devrait-il pas nous couvrir de confusion ! L'homme sans doute a bien plus de raison d'aimer son semblable, dont il connaît l'excellence et le mérite ; et s'il y manque, que peut-on penser de lui ?

Saint Augustin remarque que tous les hommes tirent leur origine d'un seul, que la première femme elle-même a été tirée d'une de ses côtes ; tandis que pour les autres animaux il a fait à la fois les deux sexes ; pour nous montrer, dit le saint docteur, combien doivent être resserrés les liens de la charité mutuelle, l'union qui doit régner

(1) In ejus vita apud Sur. 29. Decemb.

(2) Orat. 6.

entre nous, non-seulement par la ressemblance d'une même nature, mais l'unité d'une même tige (1). Hugues de Saint-Victor dit dans la même pensée : Afin que tous les hommes, connaissant qu'ils descendent d'un seul, et ne sont qu'un par nature, s'aimassent comme s'ils n'étaient qu'un (2).

2<sup>o</sup> Pour nous exciter à nous aimer les uns les autres, il faut nous rappeler que non-seulement nous sommes hommes, et semblables par nature, mais encore que nous sommes chrétiens, que nous croyons les mêmes vérités, que nous participons aux mêmes mystères, que nous avons la même espérance, et que nous devons être réunis ensemble dans le ciel. Cette ressemblance, bien plus noble et plus excellente que la première, nous oblige bien plus étroitement à la charité mutuelle et doit allumer dans nos cœurs comme un seul feu qui fait de tous les chrétiens, comme le dit saint Augustin, une seule ame et un seul homme. Nous sommes tous liés par les liens d'une seule foi, et si intimement unis ensemble, que toutes nos ames ne sont qu'une ame, et tous les fidèles qui croient en Jésus-Christ étant les membres d'un même corps, ne font qu'un corps (3).

De plus, si nous sommes chrétiens, nous devons nécessairement nous aimer, parce que la loi chrétienne recommande cet amour par-dessus tout. Le Verbe incarné, Souverain législateur, en a fait son commandement principal, il le commande avec des termes si formels, des

(1) Ut eo modo vehementius ei commendaretur ipsius societatis unitas, vinculumque concordiae, si non tantum inter se naturae similitudine, verum etiam cognationis affectu homines necterentur. *Lib. 12, de civ. cap. 21.*

(2) Ut omnes dum se ab uno et unum esse cognoscerent, omnes se quasi unum amarent. *Lib. 1. de Sacram. p. 6. cap. 34.*

(3) Omnium nostrum anima per unam fidem una anima est, et omnes nos, quicumque in Christo credimus, propter unitatem corporis ejus, unus homo sumus. *August. in Psal. 103. conc. 1.*

expressions si fortes, qu'il est bien facile de comprendre que c'est le commandement auquel il tient le plus. L'amour du prochain est donc comme l'ame du christianisme, la marque à laquelle on distingue ceux qui sont véritablement chrétiens de ceux qui ne le sont qu'en apparence. *On reconnaîtra que vous êtes mes disciples, dit Jésus-Christ, si vous vous aimez les uns les autres* (1). La charité fraternelle, dit saint Augustin, est le symbole propre et particulier des chrétiens; c'est ce qui fait connaître ceux qui le sont et ceux qui ne le sont pas (2). Saint Chrysostôme dit à ce sujet : Si nous voyons le roi couvert d'habits précieux, nous ne le reconnaissons pas pour cela pour roi; il faut qu'il soit revêtu de la pourpre royale, qu'il ait le diadème sur la tête; ces ornemens nous annoncent de suite sa dignité. De même le diadème de la charité suffit pour montrer le véritable disciple de Jésus-Christ et le faire connaître; c'est par-là, dit Notre-Seigneur, que tous apprendront que vous êtes mes disciples; il dit *tous*; parce que la charité du prochain est la marque infailible pour indiquer un vrai chrétien. Que ceux qui portent ce nom fassent des miracles, si vous voulez, s'ils ne s'aiment pas, s'ils vivent en mauvaise intelligence, les païens eux-mêmes en feront peu de cas, ils leur paraîtront ridicules; s'ils ne font pas des miracles, et qu'ils s'aiment sincèrement, ils sont vénérables aux yeux de tous (3). Les chrétiens de la primitive église avaient une charité si parfaite, qu'au rapport de Tertullien, les païens disaient : Voyez comme ils s'aiment et comme ils sont disposés à mourir les uns pour les autres (4).

(1) In hoc cognoscent omnes quia Discipuli mei estis si dilectionem habueritis ad invicem. *Joan. 13. 35.*

(2) Charitas symbolum peculiare et proprium fidelium est. *Tract. 56. in Joan.*

(3) *Hom. 31. in 1. ad Cor.*

(4) Vide ut invicem se diligant, et ut pro alterutro mori sint parati. *Tertull. Apolog. c. 39.*

L'amour, dit saint Augustin, est le caractère propre de la loi nouvelle, de la loi de grâce; comme la crainte était le caractère de l'ancienne: c'est pour cela que la loi de grâce est appelée par Moïse une loi de feu (1), symbole de l'amour qui doit unir et consumer tout. Cette loi fut donnée le jour de la Pentecôte par le Saint-Esprit, amour par essence, sous la figure du feu.

3° Mais les Religieux, vivant dans la même maison, ont une troisième ressemblance qui les oblige à s'aimer les uns et les autres; c'est qu'ils suivent le même institut, et ont le même genre de vie. Si la charité fraternelle est la marque essentielle et distinctive du chrétien, elle l'est bien plus encore du Religieux qui faisant, profession d'accomplir exactement non-seulement les commandemens, mais les conseils, n'est autre chose qu'un excellent chrétien, qui se pénètre bien plus profondément de l'esprit du christianisme et s'y applique plus parfaitement.

Si les Religieux de tous les ordres sont obligés de s'aimer, à plus forte raison ceux qui sont tenus par vœu de se consacrer au prochain, et d'aller au milieu de mille dangers et de mille travaux aux dernières limites du monde habitable, chercher un homme pauvre, inconnu, infidèle pour exercer envers lui la charité; car, il serait bien ridicule, ayant près de soi des frères envers lesquels on peut remplir les devoirs de la charité, de refuser de le faire, tandis que nous allons au bout du monde, vers des personnes qui, à beaucoup près, ne nous touchent pas autant, et qui ne doivent pas nous être si chères.

Nous devons conclure de toutes ces vérités combien est étroite l'obligation qu'ont les Religieux de s'aimer; car si la charité ne règne pas entre eux, bien loin d'être des Religieux, ils ne sont pas même de véritables chrétiens.

(1) Dent. 33. 2.

Puisque Dieu est charité, comme dit saint Jean, il ne peut être dans les maisons où la charité ne règne pas; et si Dieu n'y est pas, c'est donc le démon qui y règne. Les Religieux n'étant pas les enfans de la charité, n'ont pas Dieu pour père; alors c'est le démon qui devient leur père, suivant la doctrine de saint Jean, qui dit, en parlant de cette charité: *C'est par-là que les hommes font connaître s'ils sont les enfans de Dieu, ou les enfans du démon* (1). C'est à ce texte que se rapporte ces paroles que l'on attribue à saint Jérôme: Sans la charité, les maisons religieuses sont des enfers, et ceux qui les habitent des démons (2).

Que tous ceux qui vivent dans les maisons religieuses, s'ils ne veulent pas être des démons, comme dit saint Jérôme, ou comme des enfans du démon, comme dit saint Jean, fassent donc tous leurs efforts, pour avoir *avant tout et par dessus tout*, une vraie charité fraternelle; parce qu'ils sont les membres d'un même corps; que l'unique moyen de se conserver est une union parfaite, comme nous l'avons dit plus haut. Puisque chaque membre recherche son bien et sa conservation, et qu'il ne peut obtenir tout cela que par le corps, il faut qu'il se tienne intimement uni au tout et à chaque partie qui forme le tout. C'est ainsi que doivent vivre les Religieux en communauté.

### § III.

#### *Effets de la charité fraternelle.*

La charité fraternelle, je veux dire la charité vraiment chrétienne, n'est pas commune; elle est plus rare

(1) In hoc manifesti sunt filii Dei, et filii diaboli. *Ibid.* cap. 3. 10.

(2) Sine Charitate cœnobita sunt tartara, et habitatores sunt dæmones.